

# Des diagnostics pour le développement durable

Atelier n°3.1

## INTERVENTION

### François MOISAN

Directeur de la stratégie et recherche de l'ADEME



Donc, bienvenue dans cet atelier traitant dont le thème est “*Diagnostics pour le développement durable*”. Je suis François MOISAN, directeur de la stratégie et de la recherche de l'ADEME et l'animateur de cet atelier. Ma fonction est d'animer les débats, d'assurer leur bon déroulement, mais je ne suis pas particulièrement un intervenant. Deux mots sur le contenu de notre atelier, sans vouloir le restreindre si vous voulez ouvrir le champ, sur ce que nous entendons par “diagnostics”.

Cela porte sur une mesure, une appréciation et une évaluation peut-être statique sur l'état et les pressions sur l'environnement, les performances des acteurs mais aussi, d'une façon plus dynamique, sur les politiques mises en œuvre et l'efficacité et les performances de ces politiques de développement durable, d'une manière plus générale. L'idée porte un petit peu sur ces deux volets : analyse de l'existant et ensuite des politiques.

Nous avons deux intervenants sur des niveaux territoriaux, comme vous pouvez le voir, qui se situent à l'extrême. Nous avons, d'un côté, Pascal DUBOIS qui est directeur de cabinet du maire de Valenciennes. Il va nous présenter comment se pose cette problématique des diagnostics des indicateurs pour l'action d'une ville, dans le cadre par exemple de l'Agenda 21.

Puis, Ronan UHEL, au niveau européen, nous dira quelques mots sur comment répondre aux attentes sur les mesures et les indicateurs.

Dans les échanges que nous avons eus avant cet atelier pour en parler, ce qui m'a le plus frappé, c'est la schizophrénie dans laquelle nous nous trouvons, avec ce besoin d'indicateurs, qui est de plus en plus porté par les politiques, de rendu, de chiffres et de compréhension. Les techniciens, eux, font ce qu'ils peuvent et ils le font sans doute très bien, mais nous avons de plus en plus une schizophrénie entre les attentes et ce que nous sommes capables de faire, dans la façon dont c'est formulé.

Nous essayerons de ne pas nous arrêter à ce constat, et je vais laisser nos interlocuteurs en parler. Il faudrait introduire, mais pas seulement entre les politiques et les techniciens – c'est-à-dire ceux qui sont à même d'élaborer des méthodes, des indicateurs et d'avoir des mesures fiables et incontestables-, le rendu et le processus dans lequel ces diagnostics, ces analyses sont restitués, au-delà des politiques et en quoi nous pouvons peut-être essayer d'avancer de façon pragmatique. Ce sont quand même des aides à la décision, à la communication politique.

**“Ce que nous entendons par *diagnostics* porte sur une mesure, une appréciation et une évaluation mais aussi sur l'efficacité et les performances de ces politiques de développement durable”**

**INTERVENTION**

**Pascal DUBOIS**

Directeur de cabinet,  
mairie de Valenciennes



Merci. Comme tu viens de le dire, François, nous avons une réelle difficulté à mener ce type d'opérations au niveau du terrain, lorsque nous menons les commandes politiques de détermination et de présentation de résultats d'actions de développement durable.

Je parlerai de notre commune, nous sommes peut-être un peu sur l'élément politique, mais je pense que nous pourrons – si j'en ai l'opportunité dans le débat ou peut-être même à travers mon propos – essayer de rattacher avec ce que nous appelons le “diagnostic d'évaluation” dans les entreprises. Nous recevons maintenant des quantités de rapports de développement durable d'entreprises ; nous ne les lisons pas tellement : ils sont copieux et pleins de chiffres. L'intérêt, à mon sens, du diagnostic de développement durable, d'une évaluation, serait d'essayer d'être au plus près de l'acteur, pour l'entreprise ou le groupe agro-alimentaire, du consommateur et essayer de faire comprendre comment des gestes, des initiatives prises dans le domaine économique et industriel, peuvent avoir une portée assez conséquente, assez importante sur la planète, mais également sur la vie de tous les jours de ce citoyen ou de ce consommateur.

Alors, à Valenciennes... Je voudrais que mes propos ne soient pas... Je disais tout à l'heure à Ronan et à François que je ne voudrais pas que l'on croie que ce qui est fait chez nous est absolument exemplaire, à copier, etc. Non, c'est tout simplement une ville qui était en crise économique due à un développement non durable dans la région Nord-Pas-de-Calais, pour ceux qui connaissent, avec plus de 25 % de chômage dans les années 70-80. Au travers de ce que nous n'appelions pas encore à l'époque le “développement durable” mais “initiatives de villes renouvelées” – en prenant en compte l'environnement, l'élément social et un certain type de nouvelles activités comme les technologies de l'information et de la communication, et de nouveaux facteurs comme la formation ou la culture-, Valenciennes a été amenée à se développer d'une manière différente, bien que nous ayons encore des difficultés.

**“L'intérêt, à mon sens, d'une évaluation, serait d'essayer d'être au plus près du consommateur et de faire comprendre comment des initiatives peuvent avoir une portée sur la planète, mais également sur la vie de tous les jours”**

Concernant le diagnostic du développement durable, la première chose que nous pouvons évoquer, c'est que nous devons avoir une photographie complète du territoire communal, une connaissance parfaite de l'ensemble des éléments qui pourraient venir contrecarrer les initiatives émises par l'équipe politique en charge de la gestion du territoire. Nous devons avoir une connaissance exacte du point où nous en sommes et

des actions que nous allons être amenés à porter.

Ce diagnostic ne se fait pas avec un bureau d'études, avec un consultant, un expert, c'est un travail de longue haleine, fait de collaborations et de participations. C'est le choix que nous avons fait, les habitants sont associés et invités à participer à des orientations spécifiques. Nous travaillons avec les chambres consulaires, les acteurs régionaux et départementaux, les communes environnantes pour essayer d'aller dans un sens commun, d'avoir une orientation partagée, un projet vraiment communiqué.

Nous sommes arrivés, au bout de plus de deux ans et demi de travail... Je disais hier que cela me semblait un peu fou de voir quelquefois des Agendas 21 menés en moins de six mois dans certains secteurs ; sans citer personne, mais il faudrait peut-être se poser quelques questions... Donc, au bout de ces deux ans et demi de travail, nous sommes arrivés à décider de quatre axes fondamentaux à développer sur un certain nombre

d'actions : le cadre de vie, la citoyenneté concertation, l'emploi et la politique sociale et, bien évidemment, quelque chose qui est tout à fait caractéristique à ma ville, mais qui peut se retrouver par ailleurs puisque c'est l'engorgement du trafic automobile, le déplacement urbain ; il est présent dans la plupart des villes européennes.

À partir de ces axes déterminés, nous avons essayé – en 1995, nous ne parlions pas d'indicateurs comme maintenant – de mettre en place, face à un certain nombre d'éléments qui ont trait à la dimension du développement durable, des objectifs chiffrés. Nous en étions à la période du

**“Nous en étions à la période du quantitatif, a contrario du qualitatif qui est demandé maintenant dans le système d'évaluation des politiques publiques”**

quantitatif, a contrario du qualitatif qui est demandé maintenant dans le système d'évaluation des politiques publiques. Nous étions également très soucieux de voir participer progressivement et d'une manière continue l'ensemble des acteurs que j'ai évoqués auparavant.

J'ai un petit document qui est disponible ici depuis hier, puisque nous avons rendu publique une synthèse de l'évaluation qui était faite sur notre plan d'action. Nous avons donc pu constater une difficulté de compréhension de ce qu'était la dimension développement durable, et même du langage ésotérique de l'Agenda 21. Même après avoir ressassé, rebattu les oreilles de l'ensemble des habitants du territoire communal sur le sujet du développement durable pendant plusieurs années, nous avons encore une incompréhension. Quelqu'un parlait hier d'un sondage où 37 % des gens se disaient convaincus par le développement durable et 60 % ne savaient pas le définir. Je ne sais pas si les chiffres sont exacts, mais c'est à peu près cela. Nous avons pu le constater dans les mêmes proportions.

Lorsqu'une collectivité a une volonté, un affichage politique de faire du développement durable, il est clair que, au bout d'un certain temps, la commande politique souhaite avoir des éléments chiffrés, des facteurs de connaissance à présenter, à communiquer. Nous revenons toujours à notre sujet de la communication. Cette commande politique s'aperçoit en fait que nous avons quelques difficultés à établir véritablement des données chiffrées qui pourraient être comparées à d'autres évaluations, d'autres diagnostics exercés dans d'autres villes ou d'autres territoires.

Nous avons la connaissance au niveau européen d'un certain nombre de “méthodologies”, mais je ne crois pas que ce soit le mot qui convient. Le groupe Pasquier a travaillé sur les méthodologies d'évaluation, le groupe Respect a mis en place un logiciel, mais bien compliqué à utiliser. À Valenciennes, nous avons travaillé pour évaluer notre plan d'action avec la méthode HQ<sup>2</sup>R, pour ceux qui connaissent, mise au point en grande partie par le CSTB.

L'intérêt, pour une collectivité, d'avoir les résultats d'une évaluation, est en fonction de la législation en cours aujourd'hui et de l'évolution du Code de l'urbanisme. Ce Code de l'urbanisme a permis l'élaboration de PADD, même si leur portée a été diminuée ; ce ne sont plus des éléments opposables aux tiers. L'évolution des lois sur l'urbanisme a permis et a obligé, en quelque sorte, la plupart des collectivités – même si ce n'est pas l'ensemble des collectivités – à réfléchir à leur avenir et à intégrer les trois piliers qui sont largement évoqués depuis hier : économique, social et environnement. Nous pourrions en ajouter d'autres, je cite souvent les gouvernances en matière de participation et de concertation. Il

▼  
**“La commande politique souhaite avoir des éléments chiffrés, des facteurs de connaissance à présenter, à communiquer”**  
▲

a été largement ajouté cette obligation d'élaboration d'un PADD au Code de l'urbanisme. En même temps, l'émergence de ce que nous appelons les "plans locaux d'urbanisme", les PLU, a rendu pratiquement obligatoire la mise en place d'études d'impact, d'analyses de situations sociales, économiques et environnementales.

**“L'Agenda 21 va devenir le bras actif du plan local d'urbanisme et du plan d'aménagement de développement durable”**

Je suis en train d'évoquer cela dans l'absolu, mais si nous "grattons" un peu, nous voyons que c'est très précipité dans certaines communes ; le rendu études d'impact est extrêmement rapide. Pour les associatifs, les représentants économiques et la population, les moments de débats sur les PADD ou les PLU sont des moments d'intervention pour essayer de faire prendre en compte les trois piliers que nous évoquons au niveau du

développement durable.

Suite à cette évaluation du plan d'action, nous en sommes à l'écriture du deuxième plan d'action de la ville. Nous avons déterminé quatre axes en 1998 après plusieurs années de travail. Cette année, nous avons sept lignes directrices qui correspondent justement au PADD et au PLU. L'Agenda 21 va devenir le bras actif du plan local d'urbanisme et du plan d'aménagement de développement durable.

Comme je le disais en introduction, nous sommes en train de travailler à l'élaboration d'indicateurs – mais ce n'est pas le côté schizophrénique, plutôt un constat-, en sachant que les indicateurs restent du domaine de la technicité. Lorsque nous commençons à évoquer ces sujets avec des représentants de quartiers ou même des associatifs, nous sentons très vite un mouvement de recul mais une réaction d'essai de compréhension de la donnée qualitative et de la donnée quantitative. C'est ce que nous pouvons constater actuellement.

Je pourrais parler également du volet évaluation politique publique, mais Ronan va certainement l'aborder ou nous en parlerons pendant le débat, ainsi que les liens entre l'Europe, l'État et les régions. Ce sont des éléments importants pour les fonds structurels européens. Il est exigé de plus en plus une évaluation des opérations menées en matière de développement durable ; mais je ne vais pas anticiper sur l'intervention de Ronan.

**François MOISAN**

Avant de donner la parole à Ronan, puisque nous parlons aussi de communication, je me pose une question. Dans une ville comme Valenciennes, par rapport à ces démarches Agenda 21, quels sont les lieux, les supports de communication avec les parties prenantes ? Comment cela se passe-t-il ? J'imagine que vous avez un bulletin municipal, des réunions, mais j'ai du mal à percevoir comment cela se fait. Vous avez, certes, les discours du maire, etc., mais, finalement, comment passe ce diagnostic ? Comment est-il transmis ?

Tu peux sans doute nous en dire deux mots, et les autres intervenants nous éclaireront peut-être également sur ce point. Nous voyons bien le problème technique, mais comment est-ce communiqué ?

**Pascal DUBOIS**

Je n'ai pas évoqué le contenu de l'Agenda 21 parce que ce n'est pas le sujet, mais nous avons un important volet de concertation citoyenneté. Dans un atelier, hier, je suis intervenu sur ce point.

Nous avons une vieille tradition maintenant à Valenciennes, depuis 1989, où nous avons incité la population à être active sur l'ensemble des projets de la ville. Dans certains endroits, comme cela se fait ailleurs, nous mettons en place des comités de quartier auto-

nomes, élus directement par la population, et dans lesquels le politique n'intervient pas ; ils ont leurs propres budgets d'intervention sur des actions. Nous utilisons également des plaquettes, des diffusions, du papier, le bulletin municipal et des réunions spécifiques.

Nous avons également le forum de la citoyenneté et de la gouvernance qui se tient chaque année, pendant deux jours, avec des thématiques choisies par les habitants, bien entendu concertées et coordonnées avec les élus du Conseil municipal.

Des représentants de conseils de quartier assistent au conseil municipal avec possibilité d'intervention – comme je le disais, on contrecarre un peu le Code des communes – sur autorisation du maire.

**“Nous mettons en place des comités de quartier autonomes, élus directement par la population, nous avons également le forum de la citoyenneté et de la gouvernance qui se tient chaque année”**

**“C'est un réseau local haut débit, avec à peu près deux cent cinquante postes informatiques connectés en libre accès”**

Nous avons surtout trouvé un outil –mais je ne voudrais pas être le chantre du numérique – qui nous a paru très adéquat pour la participation citoyenne, au moins l'interactivité citoyens/élus, avec les technologies de l'information et de communication. Nous avons construit, réalisé et mis en place depuis maintenant cinq ans “Lanneau citoyens valenciennois”, alors que beaucoup de monde pensait que nous n'y arriverions pas, en particulier des opérateurs de télécommunications dont je tairai le nom... C'est un réseau local haut débit, avec à peu près deux cent cinquante postes informatiques connectés en libre accès. Il y en a dans les écoles, les maisons de retraite, les bibliothèques, les lieux publics, à l'hôtel de ville, etc. On y retrouve l'ensemble des actions de la ville et des projets, avec des supports vidéo, des documents papier, des formulaires, le forum-débat, etc. Certaines interventions peuvent s'exercer d'une manière tout à fait libre, même de l'extérieur puisque vous pouvez y accéder par Internet.

La dernière innovation date d'un an, avec la télévision citoyenne où n'importe quel acteur de la ville, même quelqu'un de l'opposition, peut réaliser un reportage sur un sujet, un projet. C'est, en gros, le process mis en place.

**François MOISAN** Il sera certainement intéressant d'aller jusque-là dans la discussion, si vous avez à intervenir.

Je donne la parole à Ronan qui, lui aussi, sera concerné par ce côté restitution de l'information. Je te donne la parole.

## INTERVENTION

### Ronan UHEL

Chef de service analyse spatiale à l'Agence européenne pour l'environnement



Je suis de l'Agence européenne pour l'Environnement ; c'est un organisme de l'Union européenne et notre rôle est de soutenir les décideurs bruxellois, le Conseil, le Parlement, mais aussi les groupes de pression tels que les ONG en leur fournissant une information la plus objective et la plus fiable possible. Nous leur faisons savoir les diagnostics qu'ils peuvent utiliser, dont ils négocient l'évaluation des politiques ou la préparation de nouvelles politiques. Je ne voudrais surtout pas vous raconter qui nous sommes, ce que nous faisons et combien nous sommes efficaces, mais plutôt vous parler de notre expérience par rapport à cette notion d'évaluation, à tout ce que nous avons appris. Bien entendu, ce que je vais vous dire sera basé sur notre champ d'application, et celui-ci est européen. Je ne vais également pas en parler parce que vous avez suffisamment de connaissances et d'informations sur le fonctionnement communautaire.

**“Notre rôle est de soutenir les décideurs mais aussi les groupes de pression en leur fournissant une information la plus objective et la plus fiable possible”**

Je vais, avec l'appui de l'expérience de l'Agence après dix ans d'existence, vous donner quelques illustrations des leçons que nous avons retenues autour de trois pôles d'analyse :

– Le premier est lié à la demande des évaluations, des diagnostics. Vous verrez une évolution, tout au moins en Europe, car la demande par rapport au diagnostic n'est pas celle que nous connaissions voici dix ou quinze ans.

– Le deuxième domaine dans lequel je souhaiterais vous faire part de notre expérience est celui de la validation de ce diagnostic, de ses évaluations et de ce que cela signifie pour la fiabilité de sources d'information mais aussi pour la confiance qu'il est possible d'avoir en celles-ci. Vous verrez qu'il existe une multitude des sources, et la validation de l'information mise derrière les diagnostics est loin d'être résolue.

– Le troisième thème que je souhaiterais aborder rapidement est une question majeure : *“Sommes-nous utiles, au final, avec ces diagnostics que nous sommes censés fournir et rencontrons-nous rapprocher de la demande qui existe”*.

Concernant cette demande de diagnostics, au niveau européen, nous étions à un descriptif : quel est l'état des lieux et sur quoi devons-nous agir ? C'était clair et la plupart des infrastructures d'information en Europe ont été développées, mises en place, financées et maintenues par rapport à cette approche : faire un état des lieux. Même par rapport à cela, nous avons énormément de lacunes, mais j'y reviendrai.

Aujourd'hui, la demande a évolué et, la plupart du temps, lorsque nous soumettons nos rapports d'analyse au Parlement, au conseil des ministres, à la Commission, ils tournent rapidement les pages sur l'état des lieux en posant une seule question : *“Les politiques, les mesures et les actions sont-elles efficaces, oui ou non ?”* Je peux vous assurer que cette demande est prioritaire sur l'état des lieux. Bien sûr, nous allons conserver une ligne d'activité sur la mesure et cette connaissance d'état des lieux, mais il faut une nouvelle génération d'informations, un diagnostic d'évaluation qui permette de mettre en évidence les effets des politiques.

Telle est la demande sociétale. Elle ne vient pas simplement des politiques : *“Regardez comme je suis bon et comme ma politique est efficace !”*, mais aussi par rapport à cette appro-

**“Il existe une multitude de sources, et la validation de l'information mise derrière les diagnostics est loin d'être résolue”**

– Le deuxième domaine dans lequel je souhaiterais vous faire part de notre expérience est celui de la validation de ce diagnostic, de ses évaluations et de ce que cela signifie pour la fiabilité de sources d'information mais aussi pour la confiance qu'il est possible d'avoir en celles-ci. Vous verrez qu'il existe une multitude des sources, et la validation de l'information mise derrière les diagnostics est loin d'être résolue.

– Le troisième thème que je souhaiterais aborder rapidement est une question majeure : *“Sommes-nous utiles, au final, avec ces diagnostics que nous sommes censés fournir et rencontrons-nous rapprocher de la demande qui existe”*.

Concernant cette demande de diagnostics, au niveau européen, nous étions à un descriptif : quel est l'état des lieux et sur quoi devons-nous agir ? C'était clair et la plupart des infrastructures d'information en Europe ont été développées, mises en place, financées et maintenues par rapport à cette approche : faire un état des lieux. Même par rapport à cela, nous avons énormément de lacunes, mais j'y reviendrai.

Aujourd'hui, la demande a évolué et, la plupart du temps, lorsque nous soumettons nos rapports d'analyse au Parlement, au conseil des ministres, à la Commission, ils tournent rapidement les pages sur l'état des lieux en posant une seule question : *“Les politiques, les mesures et les actions sont-elles efficaces, oui ou non ?”* Je peux vous assurer que cette demande est prioritaire sur l'état des lieux. Bien sûr, nous allons conserver une ligne d'activité sur la mesure et cette connaissance d'état des lieux, mais il faut une nouvelle génération d'informations, un diagnostic d'évaluation qui permette de mettre en évidence les effets des politiques.

Telle est la demande sociétale. Elle ne vient pas simplement des politiques : *“Regardez comme je suis bon et comme ma politique est efficace !”*, mais aussi par rapport à cette appro-

▼  
**“Il faut une nouvelle génération d'informations, un diagnostic d'évaluation qui permette de mettre en évidence les effets des politiques”**  
▲



che participative où chacun doit être en mesure de retrouver un peu sa contribution. Cela signifie que, par rapport à nos méthodes actuelles de diagnostic, de mesures et d'intégration des actions, la traduction des politiques en des termes mesurables est quelque chose d'extrêmement complexe.

**“Il existe au sein de la Communauté européenne une stratégie de développement durable, je vous invite à la lire”**

Je vais vous donner un exemple qui va vous permettre de juger de notre difficulté aujourd'hui. Aux Pays-Bas, il a été fait le constat, au travers toute une série d'analyses, que grâce aux mesures agro-environnementales mises en place par le gouvernement néerlandais, l'ensemble des pollutions agricoles avaient été réduites d'un facteur très significatif. Tout un débat a eu lieu sur le thème : *“Il faut maintenir ces mesures agro-envi-*

*ronnementales, les améliorer dans telle direction parce que, par rapport à tel type de pression, un effet a été moindre.”* Quelques mois plus tard, une étude parallèle a montré que tous les effets qui avaient été identifiés venant des mesures agro-environnementales étaient en fait liés à une politique très simple, celle de la mise en œuvre des quotas laitiers.

Lorsque nous arrivons à ce type d'évaluation, nous nous apercevons d'un décalage et de la difficulté de véritablement relier un effet par rapport à une action et une mesure politique. Nous sommes aujourd'hui à cette croisée des chemins où il nous faut être en mesure, par rapport à ces diagnostics et à ces évaluations, de dire si nous sommes efficaces ou non lorsque nous nous retournons vers le Conseil des ministres ou vers la Commission. C'est extrêmement compliqué !

Il existe au sein de la Communauté européenne une stratégie de développement durable. Si vous ne l'avez pas lue, je vous invite à le faire ; elle est courte et, pour une fois, c'est court, mais c'est bon ! Donc elle est extrêmement explicite, structurée et ciblée. Bien sûr, ce sont des objectifs génériques mais par rapport à des réalités extrêmement bien établies. Donc, je vous invite à la lire.

**François MOISAN** Elle date de quand ?

**Ronan UHEL** C'est Göteborg 2000. Par rapport à cela, nous avons un mécanisme voulu par les chefs d'État et de gouvernement. À chaque Conseil de printemps, ils veulent sur leur table, pour discussion, un rapport d'évaluation des progrès vers la mise en œuvre de cette stratégie de

▼  
**“La réponse  
technicienne  
à la mesure des progrès  
est en décalage complet  
avec la demande”**  
▲

développement durable. Nous pouvons donc raisonnablement penser que cette demande, et le mécanisme qui est derrière, sont des décisions tout à fait adéquates. Personnellement, je le pense ; il existe une stratégie, avec un point de rencontre annuel, régulier, pour mesurer les progrès vers la mise en œuvre de cette stratégie. C'est assez unique en Europe.

Maintenant, par rapport à la mesure de l'efficacité des politiques mises en place, nous nous retrouvons dans une situation où la réponse technicienne à la mesure des progrès est en décalage complet, je dis bien “complet”, avec la demande, et ce, pour deux raisons :

– La première est quasi institutionnelle. La responsabilité de la mesure, des performances, a été confiée à l'Institut statistique européen. Point d'interrogation, je vous laisse réfléchir, pour ceux qui connaissent Eurostat. C'est comme si, en France, nous demandions à l'INSEE d'être l'organisme chef de file pour la mesure du développement durable, par rapport à des objectifs extrêmement politisés.

– La deuxième est que les interlocuteurs européens ne se retrouvent qu'autour du pilier “environnement”. Nous n'avons pas d'interlocuteurs sur le social ni sur l'économique ; pire encore, nous n'avons pas de coordinateur sur les interactions. Donc, nous continuons à faire du thématique ; nous commençons à croiser du thématique, mais nous ne le faisons pas sur des bases, des référentiels complètement adéquats.

Lorsque nous nous retrouvons à faire des diagnostics pour ce rapport annuel, eh bien, nous n'avons qu'une liste extrêmement réduite appelée “Indicateurs de développement durable” parce que c'est la mode de les appeler ainsi, mais comme cela passe par le filtre statistique et que la statistique est une science pure et dure... Il faut des statistiques comparables, que la validation des méthodes soit extrêmement orthodoxe. Lorsque vous projetez cela sur vingt-cinq pays en Europe, vous n'y arrivez jamais.

Nous nous retrouvons avec des indicateurs classiques, comme ceux que nous avons connu depuis trente ans, le PIB, le taux de chômage, etc., et c'est avec cela que nous allons continuer à mesurer les progrès vers le développement durable !

Vous voyez que la demande vis-à-vis de l'efficacité d'une politique est à un niveau extrêmement adéquat, mais que les outils et les mesures mis à notre disposition actuelle sont tout à fait en décalage. Les efforts d'organisation et de méthode sont à privilégier en toute priorité.

De notre côté, nous essayons d'éviter de trop rester dans le domaine de la technicité et nous anticipons sur la demande qui nous est faite par rapport à l'efficacité. Plutôt que d'aller vers des indicateurs solides, complètement validés par tout l'appareil statistique et tout ce que vous voulez, nous allons vers ce que nous appelons des “proxis”. C'est une information semi-validée mais suffisamment tendancielle et contextualisée pour donner une indication. C'est une indication par rapport à un référentiel, c'est ce que nous estimons vraiment possible de faire.

**“Plutôt que d'aller vers  
des indicateurs solides,  
complètement validés  
par tout l'appareil statistique  
nous allons vers des proxis”**

C'est la seule méthode que nous avons actuellement parce que ce dont je vous ai parlé prendra dix ou quinze ans de mise en place. Nous devons aller vers les proxis, mais nous ne pouvons le faire qu'en dialogue permanent avec les intervenants des différents secteurs, économique, social et autres. Notre rôle aujourd'hui est vraiment d'aller vers ces proxis.

▼  
**“Chacune des nouvelles politiques européennes doit être soumise à une étude d’impact de durabilité”**  
▲

Cette première approche doit être comprise comme une volonté des politiques européens de mieux percevoir. Jusqu’à présent, nous avons décidé d’une politique : elle est en place, elle marche, elle ne marche pas, et il nous faut des évaluations pour savoir ce qui marche et ce qui ne marche pas. La demande actuelle va vers le besoin de connaître les options, le coût/efficacité, etc., toutes les analyses d’action politique. Cette demande vers le prospectif est de plus en plus présente dans l’anticipation de la mesure des effets potentiels des politiques.

Une décision a été adoptée l’année dernière disant qu’à partir de l’été 2003, chacune des nouvelles politiques européennes doit être soumise à une étude d’impact de durabilité, la “*sustainability impact assessment*”. Ce qui est très intéressant, c’est que, sur la durabilité, nous avons également un décalage énorme. Nous pouvons tous nous féliciter d’un objectif de ce genre, et la communication sur ces études d’impact est extrêmement bien déclinée, mais les outils à notre disposition sont, encore une fois, tout à fait inadéquats.

Mais, cela étant, nous avons actuellement une demande très forte et cela veut dire que nous devons être réactifs. Il faut aussi que nous soyons imaginatifs parce que nos outils actuels ne sont pas satisfaisants.

Ce nouveau type de demandes a mis un sacré coup de pied dans la fourmière. Il nous faut réagir au niveau européen, ce qui est délicat avec des structures de mesure d’état des lieux dans vingt-cinq pays. C’est délicat à manier mais, cela étant, la demande est présente.

**Un intervenant** De qui vient la demande ? De la Commission ?

**Ronan UHEL** Non, elle vient des politiques. C’est vraiment le Parlement, le Conseil, la Commission, le Comité économique et social, les groupes de pression à Bruxelles et autres. C’est vraiment l’ensemble.

**L’intervenant** Qui est davantage le moteur dans ces instances ?

**Ronan UHEL** La demande est principalement venue des groupes d’intérêts et du Parlement, mais aussi des lobbies, surtout au travers des grands groupes, ce que nous appelons le G8 par exemple, les grandes représentations associatives. Les ONG sont de plus en plus impliquées dans l’approche participative de définition des politiques européennes. Le Parlement a repris au bond ; ils ont élargi leurs compétences et ils ont une demande de plus en plus forte vis-à-vis de la Commission vers l’Exécutif en disant : “*Vous êtes un comptable de la mise en œuvre des politiques, donc il nous faut des outils pour que nous puissions vous rendre responsable pour l’inefficacité des politiques.*”

**“Vous êtes un comptable de la mise en œuvre des politiques”**

Très brièvement sur les deux autres points maintenant.

D’abord, les sources d’information que nous utilisons et les diagnostics que nous mettons à disposition. Nous partons de loin, dans l’institution. Quelqu’un a rappelé hier les sondages qui sont faits régulièrement sur : “*Qui croire par rapport à cet amas d’informations qui existe ?*” L’institutionnel, nous, surtout l’administration publique, nous sommes en sixième ou septième position sur les dix sources d’information. Donc, nous devons remonter ce déficit extrêmement important.

▼  
**“Il existe de plus en plus de mixité dans les sources d’information. Cette mixité est très importante et il faut la renforcer et la multiplier”**  
▲

Cela étant, les gens ne réalisent pas qu’il existe de plus en plus de mixité dans les sources d’information et que l’administratif ne continue pas à faire purement confiance aux sources administratives. Dans notre cas, nous travaillons de plus en plus avec le privé, comme dans le domaine de la biodiversité avec les associations et les volontaires, et également avec l’académique. Nous nous sommes rendu compte que nous ne pouvions pas continuer à aller vers une espèce de compétition, que c’était stupide ; nous avons tellement de lacunes dans l’information que les uns et les autres avaient une action complémentaire vis-à-vis d’un objectif.

Cette mixité n’est pas encore bien intégrée et, parfois, lorsque nous mettons un diagnostic ou une évaluation dans notre rapport, les gens disent : “*C’est parfait, très bien.*” Ils ne vont pas s’apercevoir que la source... Cette mixité est très importante et il faut la renforcer et la multiplier. Vraiment.

Dernier point sur l’utilité. Nous ne pouvons pas la mesurer comme cela, nous ne pouvons la voir que par le *feed-back* des utilisateurs. Je vais vous donner un exemple très précis. Cela fait exactement six ans que nous produisons annuellement un rapport sur les émissions de gaz à effet de serre, par rapport aux objectifs de Kyoto. Personnellement, j’en ai un peu assez ! On nous demandait ce rapport annuel sur les émissions parce que c’était nécessaire pour les négociations de permis, etc. On disait que, cette année, à la virgule près, nous avions diminué de 0,2 %, etc. Or, la demande portait sur toutes ces inondations, ces événements extrêmes, pour savoir si cela venait du changement climatique ou pas !

Les gens se moquent de savoir si nous avons augmenté ou diminué de 0,2 % par rapport à l’année précédente, mais nous sommes vraiment dans une problématique d’impact. C’est cette utilité que nous avons reçue en retour de ce que nous faisons.

Cela nous a conduits à publier cette année le premier rapport européen sur cette notion d’impact, d’adaptation. Je peux vous assurer que, dans ce rapport, nous ne parlons pas des émissions, parce que les impacts sont là ! Nous n’essayons pas de déterminer, de manière vraiment validée à cent pour cent, si l’évidence scientifique

**“Cela nous a conduits à publier cette année le premier rapport européen sur cette notion d’impact, d’adaptation”**

nous permet de dire que c’est un changement climatique ou si ces événements extrêmes sont dus à l’influence humaine ou non. Nous constatons simplement une fréquence de plus en plus forte des impacts et que nous avons des nécessités d’adaptation.

**Un intervenant** Cela dit, j’ai vu qu’il y avait quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent que ce soit dû à l’homme et non à un phénomène naturel. D’où vient ce pourcentage et comment a-t-il été élaboré ?

**Ronan UHEL** C’est l’IPCC.

**Un intervenant** L’IPCC n’a pas travaillé sur les impacts de la canicule de l’été dernier.

**Ronan UHEL** Non, mais ils l’ont repris avec l’OMS. Donc, vous voyez qu’il faut être aussi à l’écoute et c’est le message que je voulais transmettre. Nous pouvons être satisfaits de fournir régulièrement à l’utilisateur ce que nous pensons être utile mais, en même temps, il faut un

*feed-back*. Mais si nous ne sommes pas aussi réguliers sur les *feed-backs* que nous le sommes sur la transmission d'informations, nous nous "plantons" à nouveau.

**“Si nous ne sommes pas aussi réguliers sur les *feed-backs* que nous le sommes sur la transmission d'informations, nous nous plantons à nouveau”**

**Karim KHEMIRI** Je souhaite développer deux points, sur le problème du diagnostic et les outils de ce diagnostic.

Vous parliez du problème pour avoir des outils de mesures et vous abordez justement les ONG. Vous vous demandiez comment entrer en interaction avec les parties prenantes pour avoir ce retour. Vous faisiez état que, dans les diagnostics, nous ne pouvons pas omettre les critiques, les échanges avec des parties prenantes parce que c'est constructif. Il faut écouter également ce qui est négatif pour avoir un retour citoyen. Nous retrouvons ces parties prenantes au niveau de la Commission européenne, comme Amnesty International qui fait partie des groupes de pression. La dimension sociale est à prendre en compte et elle n'est pas acceptée ; nous voyons bien ce que vous dites au niveau de la Commission européenne.

Je vais revenir aussi sur les outils "proxis" dont vous parliez, que vous avez qualifiés d'outils semi-validés qui travaillent à partir de référentiels. Nous sommes nous-mêmes, Amnesty International, dans cette démarche puisque nous avons développé un référentiel des droits humains. Par droits humains, nous entendons aussi la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Livre vert, etc., un ensemble de références qui permet à une entreprise de pouvoir s'orienter, de se cadrer. Nous ne sommes pas là pour dire aux entreprises : *“Voilà les critères dangereux pour vous”*, mais plutôt : *“Voilà le cadre dans lequel vous évoluez et nous pouvons, nous ONG, évoluer avec vous pour vous aider à mieux vous comprendre et à critiquer votre démarche.”*

Je regrette que nous n'ayons pas parlé d'audit social ; nous sommes restés davantage sur les termes communautaires ou de collectivités, mais c'est un point fondamental. Nous ne pouvons pas omettre l'audit social pour

**“Sur les analyses de développement durable que nous avons faites, les critères quantitatifs sont très faibles”**

les entreprises concernant les rapports de développement durable. Vous disiez tout à l'heure qu'il existait trop de critères. Sur les analyses de développement durable que nous avons faites, les critères quantitatifs sont très faibles. Le social disparaît, voire s'efface, alors qu'il devrait être de 30 % dans les critères GRI qui donnent une grille d'analyse du développement durable schématique.

Donc, le social disparaît, les critères ne sont pas assez présents et l'audit social des entreprises est bien quelque chose à prendre en compte. Nous travaillons à la formation des auditeurs sociaux au niveau international, mais ce n'est pas suffisant. Il serait bien aussi que l'État et l'Union européenne interviennent sur ce sujet pour déterminer ce que doit être un auditeur social. Un auditeur social ne peut pas être aujourd'hui Arthur ANDERSEN. Nous ne pouvons pas, ce n'est pas possible.

En l'état actuel, comme vous en faisiez part, que vont-ils traiter ? Le chiffre d'affaires de l'entreprise et le niveau d'emploi. Nous retrouvons cela dans les rapports des comptes d'EDF,

de GDF ou d'autres ; ils ne sont pas négatifs dans l'absolu, mais ce n'est pas suffisant.

Je souhaitais ajouter ce point sur les études sociales et les auditeurs sociaux qui font les diagnostics des entreprises aujourd'hui. Lorsqu'un des grands cabinets conseil met son tampon sur un rapport "développement durable", ce n'est pas suffisant. Les parties prenantes sont aussi à prendre en compte. Nous sommes consultés et nous donnons notre avis. Cette dimension est à prendre en compte à tous les niveaux, que ce soit européen, étatique, mais aussi nous-mêmes en tant que citoyens pour pouvoir agir.

**“Les parties prenantes sont aussi à prendre en compte”**

**Un intervenant** J'ai trouvé très intéressant ces différents points par rapport à l'outil d'évaluation en amont. Nous nous posons évidemment ce problème au niveau local. Si nous voulons intégrer le développement durable dans une politique publique, il faut que nous nous posions la question avant ; les indicateurs que nous avons après, c'est un petit peu tardif, comme les études d'impact sur l'environnement.

Le problème que nous avons, et auquel je fais toujours face, c'est l'acceptabilité d'un outil. Même avec des indicateurs de développement durable que nous développons au niveau du canton, cela fait une année et demi que nous avons fini un projet de série d'indicateurs et que je suis en commission pour le faire valider. Les milieux économiques, de la profession de l'environnement et de la coopération développement et du social se battent durant toute la séance et nous n'avancons pas. Indicateur par indicateur, chacun veut... Ils n'ont pas compris ce que sont les indicateurs du développement durable. De plus, ce ne sont que des indicateurs de tableau de bord, donc, ce n'est pas méchant. Mais lorsque nous arrivons à l'évaluation d'un projet, nous entrons alors vraiment dans le "méchant", parce que cela fait peur.

**“Comment pouvons-nous rendre l'outil acceptable, au-delà de la technicité ?”**

Comment pouvons-nous rendre l'outil acceptable, au-delà de la technicité ? Nous avons un vrai problème de fond. Est-ce que le développement durable n'est pas sans arrêt une négociation point par point, objet par objet ? Comment pouvons-nous définir les outils d'évaluation ?

**Un intervenant** C'est un des points de gouvernance qu'évoquait Pascal tout à l'heure.

**Philippe GIRARD** Je voulais savoir ce qui était mis en place pour faire remonter l'information des différentes localités, en termes de diagnostic. Dans chaque ville, des actions sont menées dans le



développement durable. Avez-vous mené une politique de proximité vers les villes, avez-vous sollicité les villes pour leur dire : “*Essayez de nous faire remonter l’information.*” Sur quoi vous appuyez-vous ?

Le but du Comité 21 est justement de collecter cela, mais ceux qui ne le connaissent pas... Les entreprises font des rapports, les associations font des actions. Nous, Jeunes Chambres économiques, nous nous sommes aperçues qu’ils ne nous connaissaient pas alors que nous faisons cinquante actions en France et que nous sommes dans cent quatre-vingts villes.

**François MOISAN** C’était une des questions que nous avons évoquées entre nous. C’est une question en tant que telle, mais je ne crois pas que nous ayons une réponse définitive.

**Olivier DUBIGEON** Je suis extrêmement intéressé par la question qui nous occupe ce matin, celle des diagnostics par l’évaluation. Je partage ce chemin. C’est parce que nous savons plus tôt ce que nous voulons évaluer que nous allons être capables de le diagnostiquer.

J’entends que vous avez besoin d’outils et d’acceptabilité de ces outils. J’ai bien aimé l’intervention de notre ami d’Amnesty. En fait, cela va plus loin. C’est une question d’acceptabilité et même de confrontation – je ne crois pas trop aux consensus – des représentations des différents acteurs, des différentes parties prenantes, sur ce que nous voulons évaluer. J’ai eu l’occasion d’être associé à des opérations de ce type et nous avons des représentations conflictuelles : est-ce que tel programme, telle politique fait progresser ou régresser la soutenabilité ? Il est absolument frappant de voir, sur une même politique, un même programme ou une même action, que nous avons des points de vue contradictoires. Pour les uns, l’action aura fait progresser la soutenabilité, pour les autres, elle l’aura fait régresser. J’ai vécu personnellement des contradictions de ce type.

Donc, si nous voulons progresser sur l’évaluation, il va falloir le faire mais pas simplement sur des questions d’outils ou même des questions qualitatives d’outils vues par l’émetteur, mais sur la mise en confrontation de ces représentations et d’être capables de mettre en concertation les différents acteurs pour qu’ils puissent exprimer leurs représentations différentes. Après, il va se poser une double question :

– La première est : contexte par contexte, comment allons-nous faire la corrélation entre un programme et son contexte, parce que la même action n’aura pas le même sens dans un contexte ou dans un autre. Donc, nous entrons dans des obligations de lire les contextes et d’avoir des évaluations dynamiques dans ces contextes.

– La deuxième question est celle-ci : qui va trancher lorsque nous aurons entendu une confrontation des représentations ?

Je suis très heureux d’entendre ce que vous dites parce que j’entends un chemin de construction qui va vers cela. Nous pourrions alors remonter la chaîne et aller jusqu’à un diagnostic. Si nous sommes à même de pouvoir organiser cette confrontation des représentations sur : “*Qu’est-ce qu’un progrès soutenable ?*”, nous serons capables, au moment du diagnostic, d’organiser aussi cette confrontation. Le diagnostic devra être effectivement confrontant.

**Muriel LABROUSSE** Nous avons quand même une difficulté quant aux indicateurs parce qu’il en existe de différents. Nous avons ceux de l’Europe, de l’IFEN, etc., différents indicateurs. Nous sommes obligés, chaque fois, de nous constituer nos propres indicateurs.

▼  
“**Qui va trancher  
lorsque nous  
aurons entendu  
une confrontation  
des représentations ?**”  
▲

**François MOISAN** Sur l'acceptabilité, nous sommes toujours confrontés à cela. Je prends un indicateur simple, comme celui des performances des véhicules. Faut-il que l'Europe décide de pondérer cette performance par la taille du véhicule ? Vous voyez tout ce qu'il y a derrière.

**Olivier DUBIGEON** Nous n'avons pas abordé ce niveau de questions, mais les indicateurs sont intéressants pour mesurer statistiquement, mais ils ne répondent pas à la question : *“Avons-nous progressé ou pas du point de vue de la soutenabilité ?”*

**Pascal DUBOIS** En tant que collectivité, au niveau des fonctions que j'occupe, ma préoccupation est d'être au plus proche des habitants et de leur faire comprendre la démarche que nous avons engagée, d'une manière globale, dans la gestion du territoire communal. Il faut qu'elle soit prise en compte par l'habitant et engagée à un niveau d'actions spécifiques de la vie quotidienne pour eux.

### **“Avons-nous progressé ou pas du point de vue de la soutenabilité ?”**

Karim et Olivier ont parlé de méthodologie, je résume en intégrant bien votre expression et votre définition. C'est aux commanditaires de l'évaluation, qu'ils soient politiques, industriels ou autres, de bien faire attention aux “marchands de soupe” – excusez-moi l'expression, même s'ils ont des titres de noblesse sur leurs cartes de visite – et que l'ensemble des dimensions soient prises en compte et, en particulier, la dimension sociale. Il faut bien comprendre que nous sommes tous dans une démarche de développement durable, j'espère avec la même compréhension, la même définition ; quoique hier, en atelier, ce n'était pas aussi clair que cela ! Mais nous avons chacun un souci, par rapport à la particularité propre de notre mission.

Je le disais tout à l'heure ; lorsque je parle d'Agenda 21, même encore maintenant, à quelqu'un qui va me demander un rendez-vous pour un sujet particulier, il me regarde et me demande : *“Qu'est-ce que c'est que ça ?”*, alors que, la veille, un dépliant ou un résultat a été diffusé.

Quant au monsieur de Genève, je crois que l'organisation est primordiale dans une collectivité locale. Si vous restez cantonnés sur de la thématique, avec les différentes coupures qui peuvent exister à l'échelle d'une collectivité, s'il n'y a pas de transversalité... Au bout de deux ans, la mise en place du plan d'action... Je n'ai pas évoqué les suivis de tableaux de bord, etc., mais le premier constat que nous avons fait a été que, si nous ne réorganisons pas complètement notre méthodologie de travail, nous avons beau parler de développement durable, avoir des belles plaquettes, des belles affiches, des beaux discours des élus ou du maire, cela ne suivrait pas et chacun continuerait à faire dans son coin ce qu'il avait envie de faire en fonction de ses particularités propres.

À Valenciennes – je répète que ce n'est pas un modèle-, nous sommes arrivés, après ce constat, à mettre en place, avec une participation des syndicats, des salariés et des fonctionnaires, ce que nous appelons “Valenciennes Progrès”, dans le sens prospectif bien entendu, avec les niveaux de services que nous pouvions rendre à l'ensemble de la population. Nous parlions d'utilisateurs, mais je parle de demandes citoyennes.

**“Ma préoccupation est d'être au plus proche des habitants et de leur faire comprendre la démarche”**

Sur le retour d'information, j'avais cru m'être un peu expliqué, mais nous avons maintenant des habitudes et une culture de réciprocité entre la population et l'acte décisionnel. Je cite souvent cet exemple : pour réhabiliter le centre-ville, nous avons pris sept ans de débat. Tout le monde nous regarde avec des yeux ronds et on nous dit que nous sommes complètement fous. Tant que nous n'avons pas eu un consensus général de la réhabilitation, que ce soit des commerçants, des consommateurs, des investisseurs, etc., nous n'avons pas mis en place – mais nous pouvons être critiquable – l'opération de réhabilitation, de construction du centre-ville.

**“Nous avons maintenant des habitudes et une culture de réciprocité entre la population et l'acte décisionnel”**

**Un intervenant** Vous essayez de faire quelque chose dans votre ville pour que les gens viennent vers vous et vous parlent de ce qu'ils font. Que faites-vous de cette information ? La faites-vous remonter, est-ce que vous l'échangez ? Au niveau européen, ils font des diagnostics sur des choses connues, mais sur des choses pas connues... C'était cela ma question, et pas simplement sur la proximité, la localité.

**“Que faites-vous de cette information ? La faites-vous remonter, est-ce que vous l'échangez ?”**

**Pascal DUBOIS** Je suis administrateur du Comité 21 au nom de ma ville. J'essaie de faire remonter beaucoup d'informations. Maintenant, le site Cités 21 existe, un site Internet dans lequel nous essayons de recenser l'intégralité des actions menées par les collectivités adhérentes. Pour les entreprises adhérentes, nous avons Entreprises 21. Néanmoins, il est vrai que je n'ai pas connaissance de l'exhaustivité de tout ce qu'il se passe.

**Marc LEBRET** Un point me paraît important : comment faire participer les citoyens eux-mêmes ? Souvent, lorsque des actions publiques sont menées, des groupes et des associations se constituent, vous avez l'institutionnel. Les associations sont souvent des défenses d'intérêts, plutôt de la protestation ou de la demande. La question est vraiment : *“Comment associer les citoyens eux-mêmes ?”* Il y a aussi des conseils de quartier, conseils des jeunes, des seniors, etc. Nous avons cela aussi à Paris. Mais, véritablement, est-ce que nous avons quelques outils ? Je ne sais pas quelles sont les différentes expériences. Il y a des forums, des enquêtes, des consultations, des compromis de mandats et de telles choses, mais cela me semble un des points les plus difficiles à réaliser.

**François MOISAN** Ce n'est pas la réponse absolue, mais on donne vraiment des outils qui peuvent répondre à un bon nombre de questions qui sont abordées ici.

**Un intervenant** Je retiens le processus, comme disait Olivier, de la confrontation pour l'acceptabilité. C'est cela la démarche même du développement durable, finalement.

**Une intervenante** Est-ce que cela ne tient pas un peu à la personne qui porte le projet ? Je pense que la personnalité de Jean-Louis BORLOO... Il faut que la personne qui porte le projet soit convaincante.



**Ronan UHEL** Deux réactions extrêmement rapides. Tout ce qui a été dit, pour moi, c'est de la bonne musique. Je crois que nous nous comprenons très bien. Juste une illustration par rapport à ces difficultés de négociation, à cette utilité des outils, une mise en contexte et autres. Je prends un scénario, au sens très large. Je peux vous assurer que, pendant des années, nous étions soumis à une espèce de dictature, de modélisation mathématique de la communauté des scénaristes, qui était absolument incroyable. Pour pénétrer cette communauté, c'était absolument compliqué.

Nous avons besoin de quelque chose qui n'a rien à voir. Les scénarios que nous faisons sont des scénarios participatifs, qualitatifs. Nous allons de plus en plus vers cette technique. L'acceptabilité est énorme parce que le scénario va permettre cette prise en compte.

**“Pendant des années, nous étions soumis à une espèce de dictature, de modélisation mathématique de la communauté des scénaristes”**

Nous avons trois pays en Europe qui, au niveau central, ont décidé de mettre en place ce qu'on appelle “*in my backyard information*”, l'information dans mon arrière-cour. Ces systèmes ne posent aucun problème technologiquement. C'est simplement la volonté de les mettre en œuvre et de les financer. Je peux vous assurer que cela marche en Slovénie, au Royaume-Uni et autres. Si vous voulez comparer le niveau d'émission dans votre rue par rapport à ce qui se passe dans des cités voisines, vous pouvez le faire. Vous pouvez vous mettre en contexte et avoir une appréciation locale des actions qui sont menées. On va utiliser cette technologie parce que, technologiquement, il n'y a pas de barrières. Nous nous sommes engagés, au niveau européen, à développer ce genre de système.

Nous savons ce que nous pouvons faire, mais il faut maintenant y mettre les moyens.

▼  
**“Trois pays en Europe ont décidé de mettre en place ce qu'on appelle *in my backyard information*”**

▲  
**Une intervenante** Quels sont les trois pays ?

**Ronan UHEL** Il s'agit de la Slovénie, du Royaume-Uni et de la Suède.

**François MOISAN** En conclusion, je retiens, dans les points positifs, la prise en charge par les politiques d'une demande forte et stratégique de diagnostics.

Le deuxième item porte sur les freins identifiés. Nous avons la validation des informations, l'écart entre ce qu'attendent les politiques et les méthodes. Comment attribuer un impact à une mesure, etc. ?

Le problème du déficit sur le diagnostic social a été évoqué à plusieurs reprises, et également tous les problèmes d'acceptabilité des outils.

J'aimerais terminer sur les processus de confrontation, sur l'acceptabilité des scénarios participatifs, comment faire participer les parties prenantes...

**“La prise en charge  
par les politiques  
d’une demande forte  
et stratégique de diagnostics”**

